



UN GROUPE PRÉSENT ET ENGAGÉ C'est en marge de l'assemblée générale annuelle du Mouvement Desjardins qu'ont été lancées les festivités du 125^e anniversaire, le samedi 22 mars dernier. Ce fut aussi l'occasion de rappeler l'accompagnement de Desjardins dans le contexte des tensions commerciales avec les États-Unis.

Desjardins affiche de solides résultats, malgré une situation économique incertaine

Lévis, le 13 mai 2025 – Au terme du premier trimestre terminé le 31 mars 2025, le [Mouvement Desjardins](#), plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord, enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 738 M\$, en baisse de 117 M\$ par rapport à la période comparative de 2024. Cette diminution des excédents s'explique principalement par les résultats du secteur Assurance de dommages qui ont été affectés par une hausse des charges liées aux sinistres essentiellement attribuable à une augmentation de la fréquence ainsi que du coût moyen des réclamations. On observe également une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, en raison notamment d'une évolution défavorable des perspectives économiques, liée à l'imposition des tarifs douaniers de la nouvelle administration américaine. De plus, on constate une augmentation des frais autres que d'intérêts permettant de soutenir la croissance des activités et visant le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients. Cette baisse des excédents est atténuée par la progression du revenu net d'intérêts liée principalement à la croissance des affaires dans le secteur Particuliers et Entreprises.

Pour le premier trimestre de 2025, la provision pour ristournes atteint 113 M\$, en hausse de 3 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 26 M\$, dont 13 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

« Desjardins affiche de solides résultats financiers pour le premier trimestre malgré une situation économique incertaine. Signe que notre proactivité dans l'accompagnement de nos membres et clients est remarquée, *Forbes* classe Desjardins dans sa prestigieuse liste *World's Best Banks* 2025. Au-delà de cette reconnaissance, ce dont je suis vraiment fier, c'est l'engagement soutenu de nos employés envers les membres et les entreprises les plus affectés par les tarifs douaniers », a déclaré Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

125 ans d'ambition

Il y a 125 ans, une idée audacieuse et visionnaire voyait le jour à Lévis. Alphonse et Dorimène Desjardins posaient la première pierre d'un mouvement coopératif unique en son genre avec la volonté d'offrir aux francophones les moyens de leurs ambitions. Leur objectif était de bâtir une société plus juste et de permettre à chacun de se réaliser. C'est ainsi qu'est né le Mouvement Desjardins, qui continue de porter cette ambition en restant fidèle aux valeurs de ses fondateurs. Aujourd'hui, Desjardins est un leader du développement socioéconomique et c'est sous le thème de 125 ans d'ambition que l'institution financière célébrera son 125^e anniversaire au cours des prochains mois. Ce sera l'occasion de mettre en lumière l'ambition de quelques-uns des 7,8 millions de membres et clients de tout horizon et dans l'ensemble du Canada, et la façon dont Desjardins les accompagne.

Réalisations pour les membres et clients

Engagé dans l'accompagnement

- Dans le contexte des tensions commerciales avec les États-Unis, Desjardins accompagne ses membres et clients, autant particuliers qu'entreprises. Les équipes de Desjardins restent pleinement mobilisées pour offrir un soutien proactif aux entreprises les plus affectées par les tarifs douaniers, en les contactant directement afin de s'assurer qu'elles reçoivent l'accompagnement nécessaire.
- De concert avec son équipe économique, Desjardins fournit des analyses et des recommandations pour aider ses membres et clients à naviguer dans ce climat économique incertain. Desjardins est en communication avec les différents intervenants économiques pour s'assurer que des solutions sont mises de l'avant et il aide ses entreprises membres à y avoir accès.
- Pour continuer d'aider les gens à mieux comprendre l'environnement économique, Jimmy Jean, vice-président et économiste en chef du Mouvement Desjardins, et Emna Braham, présidente-directrice générale de l'Institut du Québec, ont présenté leur [première conférence Web économique](#) de l'année le 27 mars dernier. Il fut notamment question des effets économiques des tensions commerciales avec les États-Unis et de la façon dont les consommateurs seront affectés.

Des produits performants et une institution financière reconnue au bénéfice des membres et clients

- Desjardins a remporté le premier [Prix Mentorat en lumière](#), décerné par Mentorat Québec. Cette récompense reconnaît les programmes de mentorat actifs qui contribuent au développement personnel, professionnel et social des gens tout en soutenant l'essor des organisations au Québec.
- [Desjardins a remporté neuf Trophées FundGrade A+®](#) en février, de Fundata Canada inc. Ces récompenses sont attribuées aux fonds de placement canadiens qui ont affiché les meilleurs rendements ajustés au risque et qui ont maintenu des notes FundGrade élevées au cours d'une année civile complète. Les fonds primés incluent un fonds commun de placement, deux fonds négociés en bourse en investissement responsable et six fonds de placement garanti.
- [Le magazine Forbes](#) classe Desjardins dans [le palmarès des 10 meilleures institutions financières canadiennes](#) (lien en anglais) de son prestigieux classement *World's Best Banks* 2025. Ce classement recense les institutions financières du monde entier qui ont réussi à maintenir le niveau de confiance de leur clientèle et à répondre aux besoins financiers de celle-ci.

Engagé dans les communautés

Grâce au Fonds du Grand Mouvement, Desjardins contribue à l'activité économique et au développement régional. Au cours du premier trimestre, Desjardins a notamment fait une contribution pour permettre [l'agrandissement du Patro Laval à Québec](#) et a confirmé un appui à [Cycle Momentum](#), un consortium en technologies propres, pour propulser le projet « Lab-à-la-Start-up ». Depuis 2017, 920 projets totalisant des engagements de 211 M\$ ont été soutenus par le Fonds du Grand Mouvement.

À travers plusieurs initiatives, Desjardins contribue à favoriser un meilleur accès au logement, un enjeu qui touche toutes les régions du Québec, alors que les coûts pour se loger prennent une part de plus en plus importante du budget des ménages. Dans le cadre d'un partenariat avec le gouvernement du Québec, Desjardins s'est engagé à soutenir la construction de plus de 1 750 logements abordables d'ici la fin de l'année 2025. En date du 31 mars 2025, 8 projets totalisant 1 190 logements sont en exploitation et 11 projets totalisant 772 logements sont en réalisation, notamment dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de Laval, de Montréal et de l'Outaouais.

Desjardins poursuit également son engagement à œuvrer pour une économie plus durable et inclusive, par ses initiatives pour accélérer la transition énergétique et par son offre de produits et services en finance responsable.

Faits saillants financiers

Comparaison du premier trimestre de 2025 à celui de 2024 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 738 M\$, en baisse de 117 M\$.
- Revenu net total de 3 682 M\$, en hausse de 118 M\$, ou de 3,3 % :
 - Revenu net d'intérêts de 1 967 M\$, en hausse de 234 M\$, ou de 13,5 %, en raison de la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.
 - Résultat des activités d'assurance de 290 M\$, en baisse de 119 M\$, en raison de l'augmentation des charges afférentes aux sinistres du côté du secteur Assurance de dommages.
 - Résultat financier d'assurance net de 174 M\$, en baisse de 136 M\$, en raison notamment de l'évolution des marchés financiers.
 - Autres revenus de 1 251 M\$, en hausse de 139 M\$, en raison principalement de la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 210 M\$, comparativement à 133 M\$ pour la période correspondante de 2024. La dotation du premier trimestre de 2025 reflète notamment une migration de la qualité du crédit, une hausse du risque pour le portefeuille de cartes de crédit et une évolution défavorable des perspectives économiques, liées notamment à l'imposition des tarifs douaniers de la nouvelle administration américaine.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 2 736 M\$, en hausse de 180 M\$, ou de 7,0 %, par rapport au premier trimestre de 2024 en raison de l'augmentation des frais liés au personnel incluant notamment l'indexation des salaires. De plus, on observe une hausse des honoraires et des frais liés à la technologie soutenant la croissance des activités et visant le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 139 M\$, en hausse de 2 M\$, ou de 1,5 %.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 4.

Autres faits saillants :

- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A⁽¹⁾ de 22,4 %, comparativement à 22,2 % au 31 décembre 2024.
- Ratio de fonds propres total⁽¹⁾ de 25,3 %, comparativement à 24,2 % au 31 décembre 2024.
- Croissance de 3,6 % de l'actif total depuis le 31 décembre 2024 pour totaliser 487,9 G\$ au 31 mars 2025.
- Plusieurs émissions de titres ont été réalisées durant le premier trimestre de 2025, notamment dans le cadre du programme législatif d'obligations sécurisées, du programme de billets à moyen terme multidevises ainsi que du programme de billets admissibles comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) canadien. L'ensemble de ces transactions a permis de répondre adéquatement aux besoins de liquidités du Mouvement Desjardins et de diversifier ses sources de financement. Pour plus de détail, se référer au rapport de gestion pour le premier trimestre de 2025 à la page 42.
- En mars 2025, l'agence de notation Moody's a confirmé le maintien des cotes des instruments émis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec, tout en conservant leur perspective à « stable ». Cette évaluation reflète la solidité du Mouvement Desjardins au Québec, où il détient des parts de marché dominantes dans plusieurs secteurs d'activité.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada (Normes internationales d'information financières (IFRS)) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesure financière non conforme aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesure financière non conforme aux PCGR

La mesure financière non conforme aux PCGR, utilisée par le Mouvement Desjardins dans ce communiqué de presse et pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée, n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peut ne pas être directement comparable à toute mesure prescrite par les PCGR. Elle est définie ci-après :

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, des dons et des bourses d'études et constitue une mesure financière non conforme aux PCGR.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page suivante fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2025 aux pages 48 à 56.

⁽¹⁾ En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2025	31 décembre 2024 ⁽¹⁾	31 mars 2024 ⁽¹⁾
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>			
Résultats			
Revenu net d'intérêts	1 967 \$	1 962 \$	1 733 \$
Revenu net lié aux activités d'assurance	464	882	719
Autres revenus	1 251	1 114	1 112
Revenu net total	3 682	3 958	3 564
Dotation à la provision pour pertes de crédit	210	272	133
Frais autres que d'intérêts nets	2 503	2 659	2 311
Excédents avant ristournes aux membres⁽²⁾	738 \$	826 \$	855 \$
Apport aux excédents par secteurs d'activité⁽³⁾			
Particuliers et Entreprises	399 \$	293 \$	384 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	168	75	173
Assurance de dommages	34	453	280
Autres	137	5	18
	738 \$	826 \$	855 \$
Retour aux membres et à la collectivité⁽⁴⁾			
Ristournes aux membres	113 \$	107 \$	110 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽⁵⁾	26	36	27
	139 \$	143 \$	137 \$
Indicateurs			
Rendement des capitaux propres ⁽⁶⁾	7,8 %	8,2 %	9,8 %
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽⁶⁾	0,28	0,38	0,21
Prêts dépréciés bruts/prêts bruts ⁽⁶⁾	0,83	0,81	0,80
Ratio de liquidité à court terme ⁽⁷⁾	172	165	152
Ratio structurel de liquidité à long terme ⁽⁷⁾	131	129	125
Indice de productivité – Particuliers et Entreprises ⁽⁶⁾	70,4	73,1	70,8
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁶⁾	1 688 \$	1 585 \$	1 772 \$
Marge sur services contractuels (MSC) totale – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁸⁾	2 578	2 585	2 630
Primes souscrites directes – Assurance de dommages ⁽⁶⁾	1 671	1 830	1 556
Bilan et hors bilan			
Actif	487 946 \$	470 942 \$	435 819 \$
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	296 328	289 597	269 012
Dépôts	309 379	300 946	281 189
Capitaux propres	39 371	38 690	35 169
Biens sous administration ⁽⁶⁾	614 643	600 968	549 580
Biens sous gestion ⁽⁶⁾	107 029	104 220	89 549
Mesures des fonds propres			
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A ⁽⁹⁾	22,4 %	22,2 %	21,0 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 ⁽⁹⁾	22,4	22,2	21,0
Ratio du total des fonds propres ⁽⁹⁾	25,3	24,2	22,0
Ratio TLAC ⁽¹⁰⁾	33,1	32,9	29,8
Ratio de levier ⁽⁹⁾	7,6	7,6	7,4
Ratio de levier TLAC ⁽¹⁰⁾	11,0	11,2	10,4
Actifs pondérés en fonction des risques ⁽⁹⁾	151 882 \$	149 621 \$	142 266 \$
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	51 406	50 785	50 669

(1) Certaines données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

(2) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 4.

(5) Dont 13 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (23 M\$ au quatrième trimestre de 2024 et 11 M\$ au premier trimestre de 2024).

(6) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 4.

(7) En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités de l'AMF.

(8) MSC totale de 2 826 M\$ (2 844 M\$ au 31 mars 2024) présentée nette de la réassurance d'un montant de 248 M\$ (214 M\$ au 31 mars 2024). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(9) En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(10) En vertu de la Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

Une solide base de capital

Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont respectivement de 22,4 % et de 25,3 % au 31 mars 2025, alors qu'ils étaient de 22,2 % et de 24,2 % respectivement au 31 décembre 2024.

Analyse des résultats des secteurs d'activité

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du premier trimestre de 2025 sont de 399 M\$, en hausse de 15 M\$ par rapport à la même période en 2024, en raison principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêts lié à la progression des affaires, ainsi que des autres revenus. Cette hausse des excédents est atténuée par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit par rapport à celle de la période correspondante de 2024. De plus, on constate une augmentation des frais autres que d'intérêts permettant de soutenir la progression des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre de 2025 sont de 168 M\$, en baisse de 5 M\$, par rapport à la même période en 2024, en raison notamment de la diminution du résultat financier d'assurance net lié à l'évolution des marchés financiers. Cette baisse est atténuée par la hausse du résultat des activités d'assurance en raison de l'expérience plus favorable.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre de 2025 sont de 34 M\$, en baisse de 246 M\$ par rapport au premier trimestre de 2024. Cette diminution s'explique essentiellement par l'augmentation des charges afférentes aux sinistres pour l'exercice en cours en assurance automobile et de biens, par la baisse du résultat financier d'assurance net et l'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires plus défavorable que celui constaté au trimestre comparatif de 2024. De plus, le premier trimestre de 2025 a été marqué par la survenance de deux événements majeurs, soit de la pluie verglaçante en Ontario et des dommages causés par de l'eau et du vent au Québec et en Ontario alors qu'aucune catastrophe et aucun événement majeur ne sont survenus lors du trimestre comparatif. Cette diminution des excédents est atténuée par la progression des revenus des activités d'assurance attribuable à la croissance des primes en assurance automobile et de biens.

RUBRIQUE AUTRES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre de 2025 sont de 137 M\$, comparativement à des excédents nets de 18 M\$ pour le premier trimestre de 2024. La rubrique Autres inclut principalement les activités de trésorerie.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du premier trimestre de 2025 du Mouvement Desjardins, disponible sur le site Web de Desjardins ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la sixième au monde, avec un actif de 487,9 milliards de dollars au 31 mars 2025. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp et a été reconnu comme l'une des meilleures institutions financières au monde en 2025 par *Forbes*. Il mise sur la compétence de plus de 56 100 employés et employées. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie. En 2025, le Mouvement Desjardins célèbre son 125^e anniversaire, marquant plus d'un siècle d'ambition, de présence et d'expertise au service des membres et clients.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent de temps à autre des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Des énoncés prospectifs se retrouvent dans le présent communiqué de presse et peuvent aussi être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements, ses stratégies pour les atteindre, ses résultats et sa situation financière, la conjoncture économique et celle des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « échéancier », « perspective », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « avoir comme but », « estimer », « planifier », « projeter », « anticiper », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables, dans toutes variantes grammaticales.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs, y compris ceux mentionnés dans ce communiqué de presse. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2025, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental, social et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), au risque de fraude, au marché de l'habitation et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions technologiques et réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, à l'évolution des taux d'intérêt, à l'inflation, aux changements climatiques, aux incertitudes géopolitiques, à l'intelligence artificielle, au risque lié aux données et au conflit commercial avec les États-Unis et les répercussions que l'imposition de tarifs douaniers sur l'exportation de certains biens canadiens, ainsi que tout tarif de représailles en découlant, pourraient notamment avoir sur les biens et services, les entreprises de certaines industries et l'économie canadienne. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou tout autre événement similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2025.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2025.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2025 et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'évolution de la situation en lien avec le conflit commercial aux États-Unis et de son incidence sur l'économie canadienne, la conjoncture des marchés financiers, les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière du Mouvement Desjardins, une plus grande part d'incertitude est associée à nos hypothèses économiques en comparaison avec les périodes précédentes, ces hypothèses étant établies en fonction de développements futurs incertains et considérant la difficulté à prévoir l'ampleur de l'effet des tarifs douaniers américains à long terme.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mode de présentation de l'information financière

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les PCGR du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Jean-Benoît Turcotti
Relations publiques
514 281-7000 ou 1 866 866-7000, poste 5553436
media@desjardins.com

Alain Leprohon, FCPA
Premier vice-président Finances et chef de la direction
financière, Mouvement Desjardins